

L'ANACR

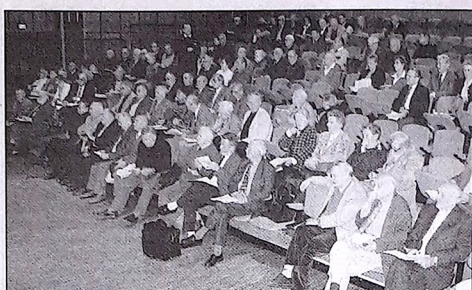
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN 2002

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1130-1131 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2001

CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR : "BONNE ROUTE, LES AMIS"



M. LE SECRÉTAIRE D'ETAT REÇOIT L'ANACR

Le 6 décembre, M. Jacques Floch, qui remplace M. Jean-Pierre Masseret comme secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, a reçu une délégation de la direction de l'ANACR., composée de Robert Chambeiron, président délégué, C. Fournier-Bocquet secrétaire général et J. Weiller secrétaire du Bureau et responsable du service juridique.

L'entrevue fut incontestablement marquée par la cordialité de M. Floch, fils d'un résistant de "Libération-Nord" mort à Dora, donc interlocuteur bien informé de ce que fut la Résistance.

L'audience fut en fait une séance de travail, consacrée à deux questions.

En premier lieu, notre délégation a exprimé son inquiétude devant le fait que la décision de M. Masseret d'annuler l'exigence d'homologation militaire faite depuis 1989 aux demandeurs de cartes C.V.R. ou à leurs attestataires ne reçoit pas d'application effective, notamment du fait que les candidatures qui nous furent demandées en janvier 2001 pour compléter la Commission Nationale C.V.R. n'ont pas encore donné lieu à décrets de nomination. M. le Ministre, étonné que se posent encore des questions relatives à la reconnaissance des services de certains, va s'attacher à régler cette question.

Évoquant ensuite notre demande de création d'une Journée Nationale de la Résistance qu'il serait souhaitable de fixer au 27 mai, notre délégation a constaté avec satisfaction que M. le Secrétaire d'Etat savait que nous ne demandons pas un nouveau jour férié chômé, mais souhaitons notamment l'évocation dans les établissements scolaires de l'union de la Résistance au sein du C.N.R. La solution du problème ne dépend pas personnellement de M. le Secrétaire d'Etat, mais nous avons senti son souhait d'être un interprète exact de notre argumentation.

Sur la perspective de prochaines nouvelles rencontres, la délégation a remercié M. Floch de cet accueil à plusieurs titres encourageant qui nous fut réservé par un fils de résistant ayant pris soin de s'informer exactement de nos demandes et positions, alors que certaines interprétations en sont quelquefois bien éloignées, comme le rappelait la veille notre Conseil National.

FIN DE 1941 : ESQUISSE DU TOURNANT DE LA GUERRE



▲ Contre-offensive soviétique devant Moscou



▶ Attaque japonaise sur Pearl Harbor

◀ Statue d'hommage à Jean Moulin, parachuté le 1^{er} janvier 1942 dans les Alpes

▼ Prisonniers allemands en Libye, après le retrait de Rommel de Tobrouk



Il y a 60 ans, alors que Moscou était en très grand danger, le commandement soviétique ramena de Sibérie les forces armées que le Maréchal Joukov lança en décembre dans la contre-offensive qui sauva la capitale. Hitler limogea le 19 décembre son commandant en chef, von Brauchitsch... Le même mois, Rommel abandonna le siège de Tobrouk. Cependant, le Japon ayant le 7 décembre détruit par surprise la flotte américaine de Pearl Harbor, les Etats-Unis entrèrent dans la guerre, avec leur formidable potentiel. Le 15 décembre, étaient hélas fusillés Gabriel Péri, 51 Juifs, des otages... Mais le 1^{er} janvier 1942 a lieu un événement heureux totalement inaperçu, mais aux énormes conséquences : Jean Moulin, sur mission du Général de Gaulle, est parachuté dans les Alpes, à Salon-de-Provence. Le travail d'unification de la Résistance, de jour en jour croissante, commence...

Après l'héroïque résistance britannique au Blitzkrieg hitlérien, la fin de 1941 vit donc "se mettre en place" le dispositif allié qui conduisit au tournant décisif de l'année suivante (débarquement en Afrique du nord et Victoire de Stalingrad), puis au 8 mai 1945.

La surprise même des Alliés, la Résistance française tint une place de choix dans ce dispositif et cette victoire. Dotée d'une solide mémoire et d'une fidélité à toute épreuve, elle a tenu sa place, depuis lors, dans les combats que lui ont imposés les débris du III^e Reich et de l'Etat de Pétain, lesquels manipulent de plus jeunes disciples, déboussolés ou escarpés, intellectuels au rabais drogués par l'idée que le remède aux imperfections de la société actuelle serait le racisme, les barbelés, les pogroms, les pelotons d'exécution.

Rarement aidés par des pouvoirs peu épurés, les survivants de la Résistance ont... résisté, sauvé et transmis la mémoire du combat et avant tout des valeurs qui le soulevaient, la conscience de la richesse civique dont est porteuse leur connaissance.

Siégeant à Paris le 5 décembre, le Conseil National de l'ANACR., a prouvé qu'au bout de 60 ans les survivants sont toujours sur la brèche. Démonstratif fut le rappel schématisé des actions menées depuis le Congrès National de St-Brieuc et rapporté par notre journal, indispensable outil de mémoire et de lutte. Puis il se consacra à deux préoccupations de fonds actuelles.

Pénible fut à tous le rappel que la reconnaissance des services de Résistance, qui se heurte depuis la Libération à tant de complications légales, de discriminations, de forclusions successives inconnues de toute autre catégorie de combattants n'est toujours pas complètement résolue. Certains - les R.I.F. - ont encore à faire face à une forclusion "de fait", chef-d'œuvre d'hypocrisie, levé par une décision de M. Masseret, mais décision non encore appliquée. Intolérable !

Pénible également fut le constat que le calendrier qui mentionne des journées du souvenir de diverses catégories de combattants n'en cite aucune relative aux résistants non déportés. Nous faisons valoir que le 27 mai, anniversaire de la fondation du C.N.R., se prêterait parfaitement à devenir une Journée Nationale de la Résistance, certes non chômée, mais donnant lieu à évocation de la Résistance dans tous les établissements scolaires. Nombreuses sont les approbations qui traduisent le 27 mai "sur le terrain", mais nombreuses aux échelons élevés sont les surdités qui restent à vaincre.

Quant à la paix du monde, que nous avons crue acquise en 1945, la position prise avec l'U.F.A.C. sur le terrorisme : sa condamnation et la nécessité d'en combattre les sources (notre dernier numéro) traduit le sentiment général. Pour le Proche-Orient, souhaitant "que les peuples israélien et palestinien puissent vivre enfin dans deux Etats aux frontières sûres et internationalement reconnues", nous considérons, ainsi que le dit si simplement notre comité du Vaucluse "qu'il est grand temps que l'O.N.U. s'implique" VRAIMENT.

*
*

Résistants en lutte, donc. D'autres associations (les F.F.L.) ou amicales de dissolvent : âge, santé. Pas l'ANACR. Jusqu'à présent les comités les plus touchés ont presque tous pu assurer une relève de leurs directions. Mais 60 ans ont passé et les lois de la biologie ne se transgressent pas. La mission de l'ANACR. ne prendra pourtant pas fin avec les derniers d'entre nous. Le Conseil a en effet enregistré le succès que nous attendions : les "Amis de la Résistance (ANACR.)" ont dépassé, cet automne, leurs 10.000 adhérents. De nombreux groupes locaux et départementaux sont constitués, les membres associés au Conseil National et au Bureau jouent leur rôle actif de direction. Ils ont reçu les félicitations du Bureau pour leur intervention systématique auprès de tous les parlementaires quant à l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai. Bon nombre d'Amis associés aux directions locales et départementales contribuent déjà à toute leur activité, acquérant ainsi l'expérience qui permettra aux résistants de laisser en bonnes mains leur mission et leur organisation. L'essentiel est que dans la conscience des Amis soit ancré et dans leurs actes prouvé leur profond attachement à la Résistance et à la transmission de sa mémoire.

Alors, conclusion toute simple des résistants conscients que leur passé doit servir le futur : "Bonne route, les Amis !"

A.N.A.C.R.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : La défense des droits des Résistants.
- P. 4 et 5 : Précisions sur quelques points d'Histoire. Resurgences néofascistes et négationnisme.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos devoirs.
- P. 8 : Livres. Tirage des bons de soutien.

HAUTE-SAÔNE

UNE ACTIVITE DYNAMIQUE

Depuis le début de l'année, les "Amis de la Résistance (ANACR)" de Haute-Saône ont poursuivi leur action pour transmettre aux jeunes générations la mémoire et le sens des combats de la Résistance.

Ainsi, ils ont organisé, pour récompenser les élèves primés au concours départemental de la Résistance et de la Déportation, un voyage dans le Vercors les 3 et 4 juin derniers pour 4 collégiens et lycéens. A Vassieux-en-Vercors, ceux-ci ont visité le Mémorial, presque caché, à flanc de la montagne. Après le dépôt d'une gerbe à la nécropole, ils se sont rendus au Musée de la Résistance où les attendait son fondateur, Joseph La Picarella, ancien pionnier du Vercors, qui les a passionnés en leur reconstituant l'histoire du Vercors et les combats des maquisards, puis lors d'une conférence-débat au centre d'hébergement, en répondant à leurs très nombreuses questions.

Ce pèlerinage les a conduit ensuite à la Chapelle-en-Vercors pour rendre hommage aux otages dans la Cour des Fusillés, à la grotte de La Luire où les nazis découvrirent, dans l'entrée constituant un porche naturel, les blessés de l'hôpital militaire répliqué qui fut massacrés, aux ruines du village incendié de Valchevière et à la nécropole nationale de Saint-Nizier-du-Mouchetot surplombant Grenoble.

Les jeunes sont revenus enchantés de ce voyage qui a enrichi leurs connaissances historiques en leur faisant découvrir de magnifiques paysages. Ils livrent leurs impressions :

Elaine : " Ce voyage nous a permis de nous rendre compte de l'horreur de la guerre et du courage de ces hommes qui ont combattu pour notre liberté... Nous allons donc essayer de ne pas oublier ce qu'ils ont fait pour nous ".

Delphine : " Ce voyage m'a fait comprendre que la liberté est aussi importante que la vie humaine. Il faut se battre pour la garder dans notre pays et dans le monde entier ".

Anthony : " Ce voyage m'a fait prendre en compte à quel point la Résistance était, est et sera toujours importante et que ce n'est pas le mot résistance qui importe mais l'esprit de résistance qui est à découvrir et à comprendre ".

Ceci a pu être réalisé grâce à l'aide financière de l'ANACR, du Conseil Général, du Comité pour le développement du concours, de la DMPA, de la Fédération des Résistants de Haute-Saône, de la FNDIRP, du Souvenir Français et de la ville de Vesoul.

Les "Amis" sont aussi intervenus dans 8 collèges, à la rencontre d'environ 550 élèves de 27 classes, Colette Gaidry, présidente, a présenté le diaporama "Résistance et Déportation", conçu par de jeunes "Amis" en 1997. Devant 15 classes, l'intervention a eu lieu conjointement avec Odile Boge, présidente départementale de l'ANACR, résistante et déportée, qui a répondu aux questions des élèves après la projection. Cette "nouvelle formule" a beaucoup plu aux professeurs et aux élèves.

A Corre, Philippe Girard, président du Comité local des "Amis", a, comme chaque année, avec ses élèves de CM2, commémoré le souvenir de la Déportation et organisé le challenge André-Parisse, rencontre sportive portant le nom d'un instituteur mort en déportation.

Dans le cadre de la semaine contre le racisme et en partenariat avec la FOL, Colette Gaidry a animé le débat à la suite de la projection du film : "Autopsie d'un mensonge : le négationnisme" au Foyer des Jeunes Travailleurs de Besançon et à l'Amicale laïque de Faverney. A cette occasion, dans ces deux lieux, l'exposition "La Déportation", élaborée par les "Amis" en 2000, a été présentée.

A l'initiative de la secrétaire départementale, Colette Tortey, les "Amis" ont fait paraître dans la presse un article rappelant la signification du 8 mai et leur attachement au maintien de cette commémoration.

CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR

VERS DE NOUVELLES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DES "AMIS"

Lors de la Réunion du Conseil national de l'ANACR le 5 décembre, Jacques Varin, secrétaire administratif des "Ami(e)s de la résistance (ANACR) a présenté une information dont nous publions ci-dessous les principaux extraits :

Lors de la réunion du Conseil National du 1er décembre 1999, nous comptons alors 9369 "Ami(e)s" dans nos rangs. Et, nous nous étions fixés pour objectif symbolique les 10 000 adhérents aux "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" pour le congrès de l'an 2000... Nous l'avons frôlé à quelques dizaines d'unités près, puisque nous avons rentré 9 934 cartes à la fin de l'année 2000.

Objectif dépassé

Cet objectif, nous l'avons atteint depuis bientôt trois semaines, et même bien dépassé puisqu'à ce jour 10 146 cartes d'"Ami(e)s" ont été réglées à la Direction nationale. Soit en deux ans, par rapport au Conseil National de 1999, une progression de près de 800 adhérents aux "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)". Et, en faisant une projection basée sur les deux dernières années et concernant les cartes réglées en décembre, nous devrions atteindre en fin d'année les 10 200 cartes d'"Ami(e)s" rentrées.

En terme de nombre de cartes, nous sommes présents de manière notable dans une soixantaine de départements, et de manière plus faible dans une vingtaine d'autres. Certains départements comptent des centaines d'adhérents (...). Il y a aujourd'hui près d'une cinquantaine de groupes départementaux de structures, avec des statuts déposés et un bureau élu.

Cette progression globale nous donne des possibilités nouvelles d'action mais aussi des tâches et des responsabilités plus importantes, en premier lieu à l'égard de celles et ceux qui viennent nous rejoindre et que nous devons transformer en combattants de la mémoire, en combattants pour les valeurs de la Résistance, ce qui ne pourra se faire que sur la base d'une action tournée vers l'extérieur.

Pour cela, nous ne partons pas de rien et nous sommes, au niveau national et dans de nombreux départements, riches d'une expérience, d'une activité réelle, concrétisée notamment par les nombreuses conférences et expositions organisées par des groupes locaux et départementaux d'"Ami(e)s", le plus souvent en sollicitant le témoignage actif des Résistants, par la publication d'ouvrages - des "mémoires" notamment - consacrés aux Résistants de leur département, celle de journaux départementaux d'"Ami(e)s", comme en Corse, la Corréze et la Drôme, l'édition de CD-Rom comme dans la Saône-et-Loire, l'organisation de visites sur les lieux de mémoire, la participation aux cérémonies commémoratives.

Et surtout, soit le plus souvent en coopération avec le Comité départemental de l'ANACR, soit de manière spécifique, les groupes d'"Ami(e)s" ont été particulièrement actifs ces dernières années dans la bataille pour que soit instaurée une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai. Cette bataille s'est appuyée cette année sur l'initiative prise par le Secrétariat national des "Ami(e)s" de s'adresser aux parlementaires de tous les groupes, à l'exception de ceux qui ont pu se compromettre avec le Front National lepéniste et son clone dans l'élection des exécutifs des Conseils régionaux. A ce jour, d'ores et déjà près de 150 parlementaires - appartenant à tous les groupes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, sans exception - se sont clairement prononcés pour le soutien à notre demande (...).

Il nous faut poursuivre nos efforts dans deux directions. Tout d'abord en relançant nationalement les parlementaires qui ne nous ont pas répondu, parallèlement aux démarches effectuées auprès d'eux tant par les groupes départementaux d'"Ami(e)s" que par les comités départementaux de l'ANACR. Et ensuite en décentralisant notre intervention auprès des Conseillers régionaux, des conseillers généraux et des maires afin qu'ils aussi se prononcent en faveur de la journée nationale de la Résistance (...).

Le nouveau Secrétaire d'Etat au CVCG, M. Jacques Floch, interpellé sur cette question à l'Assemblée Nationale par un député faisant référence à la démarche que nous avions effectuée auprès de lui, a répondu de manière ouverte, ce que nous notons positivement mais qui ne doit pas nous conduire à nous écarter de notre effort pour ancrer le plus largement possible, "à la base", la Journée Nationale de la Résistance, en la faisant adopter par le plus grand nombre de collectivités locales, départementales et régionales, qui ont un pouvoir décisionnel, afin d'asseoir profondément notre exigence de la voir instaurer sur le plan national (...).

Ces activités multiformes des "Ami(e)s", cette bataille du 27 mai dans laquelle nous nous engageons pleinement, celle que nous devons mener pour débarrasser les rues de nos villes des noms de collaborateurs - de Roparz Hémon à Alexis Carrel en passant par Georges Claude et hélas d'autres heureusement moins célèbres - en leur substituant ceux de résistants encore injustement méconnus - sont la condition première pour que d'autres viennent rejoindre nos rangs. La condition seconde - elle n'est pas moins importante, bien au contraire - étant le respect d'une des caractéristiques essentielles de l'ANACR - et par là-même des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" - à savoir le pluralisme.

Le pluralisme

Tout naturellement, le monde dans lequel nous vivons, avec son cortège d'injustices révoltantes, d'intolérances intégristes moyen-âgeuses, d'attentats terroristes, d'oppressions de nations ou de minorités et de guerres contre les peuples nous interpelle. Et beaucoup peuvent - notamment sous le coup d'une émotion bien légitime - ressentir la nécessité d'une réaction immédiate et plus fondamentalement d'un engagement plus grand des "Ami(e)s" dans le débat politique, social et idéologique contemporain, allant du fonctionnement de notre société aux grands problèmes internationaux. Lorsque nous pouvons être amenés à nous exprimer sur ces questions, il nous faut avoir à l'esprit notre pluralisme et notre socle de valeurs communes qui est le programme du Conseil

National de la Résistance, non parce qu'il serait un catalogue de réponses clé en mains à toute question contemporaine mais parce que sa démarche de rassemblement de forces et courants divers dans un esprit et sur des propositions humanistes et profondément démocratiques doit inspirer nos analyses et induire notre manière de nous positionner sur des événements actuels.

Ce respect du pluralisme sera d'ailleurs d'autant plus facile que, sans évidemment nous abstraire des grandes interrogations du monde contemporain, notre action sera fermement ancrée sur ce qui fait la spécificité de notre action, à savoir la bataille pour la diffusion des valeurs de la Résistance et du sens de son combat, la lutte contre la résurgence du fascisme, contre le négationnisme.

Or, ces très récentes élections danoises qui ont vu l'extrême-droite progresser et s'intégrer à la nouvelle coalition gouvernementale dans un processus similaire à ce qui s'est passé en Autriche avec le parti de Haider, la progression de l'extrême-droite lors des élections au Sénat de Hambourg, la participation au gouvernement de Berlusconi en Italie des néofascistes rebaptisés Alliance nationale, dont un des maires vient en Sicile d'inaugurer une rue Benito Mussolini, les estimations pré-sélectorales situant le score probable cumulé de Le Pen et Maigret entre 9 et 12 % montrent, s'il en était besoin, que ce combat spécifique que nous menons est une nécessité et d'une utilité pour le présent mais le sera aussi à l'évidence dans l'avenir. Et issus des générations qui ont suivi celles des Résistants, nous sommes pratiquement les seuls à pouvoir le mener avec le poids que nous donnons nos effectifs et l'expérience acquise aux côtés de l'ANACR.

10 200 adhérents aux "Ami(e)s de la Résistance", c'est en effet un acquis ayant peu d'équivalents dans le mouvement associatif et en tout cas sans équivalent sur le terrain de la transmission de la mémoire du combat et des valeurs de la Résistance. Même si notre développement a suscité des vocations qui parfois ne procèdent pas que d'une émulation qui ne pourrait que nous rejouer si elle n'avait que pour seul but de renforcer une légitimité sur des objectifs communs.

Pour autant, avons nous affaire à deux organisations différentes ? La réponse est clairement non : les orientations de l'ANACR sont celles des "Amis" parce que définies en commun lors des congrès nationaux et des groupes départementaux d'"Ami(e)s", sur les mécanismes de fonctionnement démocratiques des "Ami(e)s", sur l'affirmation de l'unicité de l'ANACR et des "Ami(e)s", tout en préservant la spécificité d'organisation d'Anciens combattants de la Résistance qu'est l'ANACR et en permettant la visibilité nationale des "Ami(e)s" ; en un mot à examiner l'éventualité d'une association nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" associée statutairement à l'ANACR. De cela, de cette éventualité, de cette nécessité si nous ne voulons pas être "oubliés" par les instances officielles alors que nous sommes, et de loin, la principale force sur le terrain de la transmission de la mémoire, le prochain congrès à Nevers aura à débattre.

Une mise en cohésion nationale

Notre développement mais aussi la nécessité d'assurer dans la durée notre existence, et par là-même la pérennisation du combat de l'ANACR quand hélas les résistants ne seront plus à même de le faire, nous a amenés à réfléchir sur la mise en cohésion nationale des groupes départementaux d'"Ami(e)s", sur les mécanismes de fonctionnement démocratiques des "Ami(e)s", sur l'affirmation de l'unicité de l'ANACR et des "Ami(e)s", tout en préservant la spécificité d'organisation d'Anciens combattants de la Résistance qu'est l'ANACR et en permettant la visibilité nationale des "Ami(e)s" ; en un mot à examiner l'éventualité d'une association nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" associée statutairement à l'ANACR. De cela, de cette éventualité, de cette nécessité si nous ne voulons pas être "oubliés" par les instances officielles alors que nous sommes, et de loin, la principale force sur le terrain de la transmission de la mémoire, le prochain congrès à Nevers aura à débattre.

Par ailleurs, dans plusieurs départements, preuve de la confiance que les Résistants ont dans les "Ami(e)s", des responsabilités leurs sont confiées - comme membres "associés" - au sein même des directions locales et départementales de l'ANACR. C'est aussi la conséquence de nécessités qui, pour des raisons que chacun comprend, s'imposent chaque jour davantage de manière irréversible. C'est là une tâche que nous devons assumer mais rares sont les départements où il y a suffisamment de cadres "Ami(e)s" porteurs d'une expérience d'action, permettant tout à la fois de maintenir l'animation de la nécessaire activité des "Ami(e)s" - tâche essentielle des responsables "Ami(e)s" - et de faire face aux besoins qui pourraient se faire jour au niveau de l'ANACR elle-même.

10 200 "Ami(e)s" de la Résistance, c'est un acquis sans équivalent dans l'histoire de la Résistance, c'est la mission qui est nôtre : la lutte contre les résurgences du fascisme, le négationnisme, les tentatives de réhabilitation de la collaboration pétainiste et pour la transmission des valeurs de la Résistance et de la mémoire du combat des Résistants. Bien peu au regard de cette double tâche que nous devons mener parallèlement, à savoir construire cette Association nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" et apporter toute l'aide nécessaire au maintien de l'activité des comités de l'ANACR partout où les disparitions et les atteintes de la maladie le nécessitent.

La seule solution pour ce faire est évidente : même si c'est un combat qui est loin d'être facile - bien que moins difficile qu'on ne croit - à savoir recruter davantage d'"Ami(e)s", ce qui statistiquement permettra de dégager plus de cadres. C'est pourquoi nous devrions lancer cette année de premier congrès national de l'ANACR au XIXe siècle une "Campagne nationale d'adhésion aux Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", menée bien sûr par les groupes d'"Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" mais aussi par les Comités départementaux de l'ANACR.

10 200 "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", ce n'est pas un aboutissement mais une étape pour un développement indispensable.

ROMANS-SUR-ISÈRE :

DEUX TEMOIGNAGES DE L'ENFER

Les "Amis de la Résistance (ANACR)" du Comité de Romans-sur-Isère (Drôme) avaient invité le 23 novembre dernier, Théâtre des Cordeliers, deux témoins de combats héroïques et douloureux, les deux plus jeunes déportés au camp de Mauthausen : Jean Monin, président du comité local de la FNDIRP et du Comité d'Entente des Anciens Combattants, et Georges Séguy, qui fut de longues années secrétaire général de la CGT et est le président de son Institut d'Histoire Sociale.

Devant une assistance nombreuse, au premier rang de laquelle on remarquait la présence de M. le préfet, Pierre Dartout, ainsi que celle de nombreux élus, dont les conseillers généraux, Pierre Pieniek et Gérard Chaumontet, Jean Sauvageon, au nom des "Amis de la Résistance" et de l'ANACR de Romans, rappela en introduction de cette conférence-débat commencée par la projection d'un film tourné en octobre dernier à Mauthausen : "Un de nos objectifs est de participer au devoir de mémoire, de retracer une époque où notre pays fut trahi par nombre de ses dirigeants, où nombre de nos concitoyens se sont levés pour combattre le régime nazi et ses séides. Il nous paraissait donc essentiel de se remémorer ce que furent ces instruments d'extermination".

Jean Monin, fils de gendarme, aujourd'hui Président du Comité de la F.N.D.I.R.P. de Romans Bourg-de-Péage et délégué départemental des "Médaillés de la Résistance", cacha dès 1940, avec son père, des armes ache-minées ensuite sur le plateau des Gilières, avant de participer aux premiers parachutages en Savoie, intégrant le Corps Franc Simon de l'A.S. Arrêté en janvier 1944, au cours de la tentative de libération de la ville d'Anancy, il fut, à tout juste 16 ans, transféré à Mauthausen, "voyageant" durant 5 jours et 3 nuits avec un autre jeune déporté du même âge, Georges Séguy.

Après avoir rejoint les FTP à Toulouse en 1942, Georges Séguy participa à l'impression de tracts, affiches et journaux clandestins, à l'émission de faux papiers, aida de nombreuses familles juives à fuir la France par l'Espagne et prit part à des parachutages ainsi que des sabotages de voies ferrées. Il est arrêté en février 1944 sur dénonciation.

Soulignant que le film traduisait bien l'horreur d'un camp nazi, Georges Séguy déclara : " Lorsque nous sommes rentrés en Résistance, nous savions que si nous étions pris par la Gestapo ou la police de Vichy, nous risquions d'être fusillés. Mais nous ne nous imaginions pas que nous allions vivre pareil enfer. Certes, nous savions qu'il existait des camps en Allemagne réservés aux anti-fascistes, mais pas de telles abominations... A notre libération, nous avions 18 ans, nous avons prêté serment de lutter pour que de tels événements ne puissent se reproduire, que la mémoire collective se souvienne. Nous nous sommes jurés de combattre toutes les formes de racisme, si nous ne voulons pas que l'idéologie négationniste surgisse à nouveau ". Georges Séguy se félicita qu'il y ait autant de jeunes collégiens et lycéens présents.

Au nom de la direction départementale de l'Association des "Amis de la Résistance", Mireille Monier-Lovise, sa présidente, remercia le comité de Romans d'avoir initié cette rencontre. Entendre l'évocation de la résistance respective de Jean Monin et Georges Séguy, de la terrible épreuve commune de la déportation à Mauthausen, c'est contribuer à la vigilance au présent auprès des jeunes dans un monde en perte de repères, où l'humain pèse bien peu face à des dérives inquiétantes. C'est trouver encore qu'au plus noir de l'abîme existent toujours des raisons pour "ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas".

LA DÉFENSE DES DROITS DES RÉSISTANTS

A PROPOS D'UNE RECONNAISSANCE TARDIVE

Agé de dix huit ans en juin 1940, J-D-M G récupère avec un ami de sa Bretagne natale un bon lot d'armes de guerre et de munitions dont un fusil mitrailleur et des armes individuelles : Lebel et mousquetons. Ces armes avaient été cachées dans le sable de la plage dite des Trépassés par des soldats français après la débâcle. Ces armes seront camouflées et régulièrement entretenues par les deux patriotes.

Le 22 mai 1943 convoqué pour le STO, il entre dans la clandestinité et le 1er juin, il s'engage dans la Compagnie FFI-FTP Catroux. Il participe notamment comme agent de liaison aux activités de cette formation de la Résistance à laquelle il avait remis les armes récupérées en 1940.

Sa compagnie qui agit à tout risque dans une zone particulièrement sensible participe au bouclage d'un ensemble fortifié où étaient regroupées en 1944 des troupes allemandes qui seront attaquées fin août 1944 et le 20 septembre ce sera la reddition des troupes de la Wehrmacht rassemblées dans la Poche d'Audiernie.

Demande de Carte du Combattant

Soutenu efficacement par un éminent médecin-général du cadre de réserve, il constitue un dossier de demande de Carte du Combattant, plusieurs pièces et documents prouvant à l'évidence sa participation active à la Résistance. En dépit... du bon sens, l'administration du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants lui refuse successivement en 1998 et 1999 l'obtention de la qualité de combattant.

Il avait cependant présenté deux attestations sans équivoque dont l'une était signée par deux anciens responsables de son groupe. Il saisit alors le **tribunal administratif** de Rennes soutenant que son recours était parfaitement recevable et exposant les actions auxquelles il avait participé et soulignant que ses déclarations étaient confirmées par plusieurs attestations et documents d'époque.

La décision du tribunal

Le 26 septembre 2001, le Tribunal Admini-

nistratif de Rennes a annulé les décisions du Secrétaire d'Etat refusant la qualité de combattant à cet ancien résistant.

Il a considéré "qu'il résulte des témoignages [des attestations] qui peuvent être... regardés comme des personnalités notoirement connues pour leur action dans la Résistance" "que M. G, membre de la Cie FTP Catroux en tant qu'agent de liaison avant dès juin 1940, récupéré des armes de guerre abandonnées par des soldats français, les avaient entretenues et cachées, avant de les livrer à la Résistance ; que ces témoignages sont assortis de précisions suffisantes de temps et de lieu et suffisamment circonstanciés ; que, dès lors, il y a lieu d'annuler les décisions susmentionnées du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants...".

Cette reconnaissance tardive acquise par le jugement du Tribunal Administratif appelle plusieurs observations :

1) Après un échec devant les instances gouvernementales et l'absence de réponse pendant quatre mois devant cette dernière qui équivalait à un rejet implicite, il est possible d'obtenir satisfaction devant la juridiction administrative, bien qu'il n'en soit pas toujours ainsi.

2) Cet exemple démontre qu'il existe encore dans notre pays nombre de personnes qui n'ont pas obtenu une reconnaissance des services qu'ils ont accomplis dans la Résistance.

Beaucoup, après un échec antérieur, renoncent à poursuivre leurs démarches. Beaucoup de résistants non reconnus sont aujourd'hui décédés. Ce qui confirme ce que nos congrès nationaux successifs ont déploré : **des milliers et des milliers de résistants** n'ont reçu aucune reconnaissance officielle pour leur participation au combat libérateur.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vivement la remise en état de fonctionner normalement de la Commission nationale CVR et des Commissions départementales.

C'est la raison pour laquelle nous demandons l'attribution de droit du titre de CVR aux titulaires de la Croix de Guerre pour des actions de résistance.

C'est la raison pour laquelle nous demandons au minimum pour celles et ceux qui ne remplissent pas les conditions pour l'attribu-

tion de la carte de CVR ou de la Carte du Combattant mais qui ont participé aux combats pour la Libération le droit au titre de Re-

connaissance de la Nation ou à toute autre pièce officielle qui atteste leur parcours résistant.

DANS L'ACTUALITE

En cette période où des événements dramatiques marquent notre planète, il peut paraître dérisoire de déployer des efforts pour obtenir ou faire obtenir une Carte du Combattant ou une Carte de CVR.

Or, à notre avis, ce n'est pas du tout dérisoire car cela se place dans notre combat général pour les idéaux et les valeurs de la Résistance, dans notre action générale pour que soit inscrite convenablement dans l'histoire la place de la Résistance.

Les historiens du futur auront certes à leur disposition des archives, des ouvrages historiques ou biographiques mais ils auront aussi - et ils pourront considérer cela comme des documents irréfragables - les statistiques du ministère relevant des anciens combattants.

Or, que constatons-nous ? Qu'un peu plus de 260.000 Cartes de Combattant Volontaire de la Résistance ont été attribuées comprenant les déportés-résistants dont les morts en déportation, les fusillés, les morts en combat qu'il s'agisse des FFI ou des FFL.

De plus, ce qui est grave et qu'il n'est pas possible aujourd'hui de corriger c'est qu'au niveau ministériel, il n'existe aucune statistique exposant le nombre de Cartes du Combattant au titre de la Résistance qui ont été attribuées. Les statistiques concernant les Cartes du Combattant ne font aucune distinction dans le cadre de la guerre 1939-1945 entre les combattants de la Résistance et les autres.

Comment alors imaginer le mouvement profond, puissant qui a permis aux côtés des Alliés la Libération de notre pays. C'est la raison pour laquelle nous disons que la défense des droits des résistants est pour nous une question de principe, qu'elle est liée à nos efforts pour le respect de la réalité historique et à l'honneur de la Résistance.

Et il nous faut ne pas négliger l'aspect humain. Combien de nos camarades nous disent à propos de leurs petits-enfants, voire de leurs arrière-petits-enfants : "je ne voudrais pas partir sans qu'ils voient une

pièce officielle montrant que je mérite le Titre de Résistant".

Ce sont toutes ces raisons qui nous ont amenés à faire devant les Pouvoirs publics des propositions concrètes claires et logiques que le "Journal de la Résistance" a publiées dans plusieurs numéros précédents. Elles ont été exposées dans la résolution sur les droits des résistants et la reconnaissance des services adoptée au dernier Congrès national, celui de Saint-Brieuc. Et depuis, nous avons dû insister sur la nécessité d'un fonctionnement régulier de la Commission nationale CVR, notamment par l'agrément des nouvelles candidatures présentées.

Une juste reconnaissance des services des résistants à une valeur qui a été parfaitement exposée dans le dernier paragraphe de la résolution concernant les résistants adoptée à l'Assemblée générale de l'UFAC qui dit exactement ceci :

"La reconnaissance équitable des services accomplis dans la Résistance et la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la réalité historique et du développement de l'esprit civique".

DIPLOME D'HONNEUR DE PORTE-DRAPEAU

Par un arrêté du 21 juin 2001, le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants a modifié les conditions d'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

En effet, alors qu'auparavant il était exigé au minimum sept ans puis cinq ans d'accomplissement de services de porte-drapeau, désormais il suffit de trois années.

Seules sont exclues du bénéfice du diplôme les personnes déchues de leurs droits civiques ou condamnées à une peine afflictive ou infamante.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.F.A.C. ET LE PROCHE-ORIENT

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. s'est déroulée à Nanterre (Hauts-de-Seine), les 3 et 4 octobre.

Nous avons en notre dernier numéro publié la très satisfaisante résolution adoptée à l'unanimité sur la reconnaissance des services des résistants. Et notre éditorial a cité les considérants essentiels de la résolution, à laquelle nous avons contribué, relative aux tragiques événements internationaux survenus cet automne.

L'Assemblée a également redit ses positions sur la situation au Moyen-Orient, condamnant "la poursuite de la violence en Israël et dans les territoires palestiniens", et demandé "le déploiement rapide de l'O.N.U. dans les zones où sévit le conflit". Elle "demeure convaincue qu'il n'y a qu'une seule voie pour ramener la paix dans cette région, celle de la négociation, appelle les deux camps à s'abstenir de toute action qui pourrait retarder l'ouverture de discussions sur la base du rapport de la Commission Mitchell et souhaite que les peuples israélien et palestinien puissent vivre enfin dans deux Etats aux frontières sûres et internationalement reconnues".

Elle a encore appelé ses associations à agir énergiquement et rapidement contre les attaques et falsifications visant les événements que nous avons naguère vécus "plus particulièrement en ce qui concerne la Seconde Guerre Mondiale". Dénonçant les publications qui se livrent à ces pratiques scandaleuses, prenant "elle-même la décision d'engager les actions en justice qui s'imposent..." l'U.F.A.C. souhaite que le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens Combattants intervienne vigoureusement "à l'encontre des auteurs de telles agressions contre "les acquis fondamentaux de notre civilisation".

Au cours de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. a renouvelé les mandats de C. Fournier-Bocquet comme secrétaire général-adjoint, et de Jacques Weiller comme archiviste, membre du Bureau.

L'OBSERVATOIRE EUROPEEN SUR LE RACISME A VIENNE

Le Conseil Européen avait décidé en 1997 d'installer à Vienne l'organisme dont le titre complet est : "Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes". Il fut inauguré le 7 avril 2000, juste après l'arrivée au pouvoir du parti xénophobe de Haider, arrivée ayant provoqué des sanctions contre l'Autriche.

On devine le trouble causé par cette installation. La directrice, Beate Winkler, Allemande née en 1949, ne s'est pas démentie. Elle a refusé d'inviter le gouvernement autrichien à l'inauguration de l'Observatoire. Elle a reconduit l'Académie des Sciences autrichienne dans sa tâche de surveillance des discours xénophobes, tâche dont elle s'acquiesce avec une grande conscience. L'Observatoire suit attentivement les propagandes racistes sur Internet, tient à jour l'inventaire des sites de cette nature (2500 en septembre), et l'une de ses attitudes qui contraignent ses adversaires à tempérer leurs attaques consiste à dire la vérité sur son propre pays d'origine, notant que les incidents racistes les plus nombreux se produisent en Allemagne et en Suède, et relevant d'ailleurs qu'en Allemagne leur nombre est inversement proportionnel à la présence d'immigrés, les incidents de cette nature étant moins nombreux à Francfort, où résident près de 30% d'immigrés, que dans le Brandebourg, en ex-R.D.A., où il n'y en a que 2%.

LA F.M.A.C. ET LE TERRORISME

Le Bureau exécutif, réuni les 30 et 31 octobre, "condamne vigoureusement les actes terroristes menés sous le masque des mouvements nationalistes et des "causes sacrées"...

Bien qu'une action militaire punitive ait été entreprise contre les réseaux de terrorisme responsables de la mort de milliers d'innocents, le Bureau exécutif demande que d'autres moyens de combattre le terrorisme soient considérés. Il exprime sa préoccu-

pation en ce qui concerne les dommages collatéraux tels que les bombardements de structures civiles et leur impact sur les populations civiles innocentes, et appelle à la stricte application et observation du droit international humanitaire.

La Fédération mondiale des anciens combattants est une organisation internationale non gouvernementale regroupant quelque 27 millions d'anciens combattants dans 84 pays du monde.

50^e ANNIVERSAIRE DE LA F.I.R.

La F.I.R. fut créée à Vienne, sous la présidence du colonel Manhès, par une rencontre d'association d'anciens résistants et déportés tenue à Vienne du 30 juin au 3 juillet 1951. Malgré les extrêmes difficultés qu'elle rencontre depuis une dizaine d'années en raison des événements internationaux, elle put encore tenir à Vienne le 29 septembre 2001 une réunion destinée à marquer son 50^e anniversaire. L'A.N.A.C.R. y était représentée par Lucien Volle, membre du Bureau National.

L'essentiel du rapport présenté par le secrétaire général, Oskar Wiesflecker, fut évidemment consacré au rôle très important de la F.I.R. dans le travail commun des 4 grandes Confédérations internationales d'Anciens combattants : la F.M.A.C., la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre (C.I.A.P.G.), la Confédération Européenne des Anciens Combattants, action qui amena l'O.N.U. à attribuer à ces organisations, donc à la F.I.R., le titre d'honneur de "Messager de la Paix".

Le président Alix Lhote, que son état de santé empêchait de se rendre à Vienne, adressa à cette Assemblée du 50^e anniversaire un message déclarant notamment :

"Certes, nous pouvons légitimement être fiers de l'activité déployée depuis cinquante ans, notamment

• L'action pour le châtiement des criminels de guerre, la non-prescription des crimes contre l'humanité,

• La lutte pour la Paix et le Désarmement qui nous a valu le titre de "Messager de la Paix" décerné par l'ONU,

• Le combat pour la défense de l'extension des droits de l'homme, contre le racisme et la xénophobie,

• Le soutien à la détente en Europe, au processus d'Helsinki et à l'avènement de l'OSCE, organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, assortie de mesures importantes de Désarmement des armes conventionnelles,

• Nos efforts pour la solution pacifique des conflits, notamment au Proche-Orient et dans l'ex-Yougoslavie.

Malheureusement, beaucoup reste à faire dans cette lutte pour un monde nouveau dans la Paix et la Liberté qu'avaient juré de construire les rescapés de Mauthausen et de Buchenwald. Hélas, nos rangs s'amenuisent et les plus jeunes d'entre nous ont près de 80 ans.

Mais, légitimement fiers du travail accompli, de notre indéfectible attachement aux idéaux de la Résistance - Paix, démocratie, fraternité entre les hommes et les peuples - nous pouvons, la tête haute appeler les jeunes générations à agir en commun et à poursuivre notre action qui fut souvent rude mais exaltante..."

LA VIE DE L'ASSOCIATION

INDRE-ET-LOIRE

L'ANACR de l'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale le 28 avril dernier à Chambourg-sur-Indre. Les travaux furent ouverts par la présentation du Bureau, composé de Suzanne Plisson, présidente départementale, de Jean Soury, secrétaire départemental, de Claude Goutanier, président du comité de Loches-Beaulieu, de Max Morin, trésorier; Floréal Barrier représentant la FNDIRP d'Indre-et-Loire. Après la minute de silence honorant les disparus, et les souhaits de bienvenue de Claude Goutanier, Jean Soury présenta le rapport moral. Il insista sur les espoirs et les désirs de la Résistance, s'insurgeant contre toute une campagne menée pour effacer les idéaux de la Résistance (par exemple avec le livre consacré à Gainsbourg); d'où la nécessité du combat pour la vérité. Jean Soury rappela le programme du CNR, pour partie jamais appliqué, et dit combien est important le recrutement des "Amis de la Résistance". Il appela au combat pour officialiser la Journée du 27 mai comme journée non chômée nationale mais qui permettrait un hommage annuel à la Résistance, citant en exemple Saint-Pierre-des-Corps, et montra l'intérêt du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Max Morin, trésorier, présenta ensuite l'état des comptes (dépenses, recettes et réserves) arrêté au 31 décembre 2000. La Commission de contrôle financier confirma la bonne gestion de la trésorerie et donna quittance de cette gestion.

A 10 h 30, M. Moreau, maire de Chambourg, fut accueilli et prit place au Bureau. Etaient également présents des représentants de plusieurs organisations dont la FOPAC, la FNACA, le Maquis de Scévoules, le Maquis d'Epemont...

Après que le président provisoire du comité Loches-Beaulieu eut remercié M. le Maire se développa une discussion sur la situation de ce comité, débouchant sur la décision de convoquer une assemblée générale de réorganisation.

Suzanne Plisson présenta le projet de résolution sur la nécessité d'étendre à l'ensemble des orphelins des combattants de la Résistance l'indemnisation jusque-là réservée aux seuls orphelins des victimes des persécutions antijuives. Au cours de la discussion, notre ami Mauguet rappela qu'il avait 11 ans et demi lorsque son père - qu'il n'a jamais revu - fut arrêté le 22 juin 1941, précisant qu'à son âge ce n'était pas pour de l'argent qu'il agissait mais pour que soit rendue justice. Le texte, amendé en particulier par Robert Duclot et Floréal Barrier, fut adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport moral et le rapport financier.

Après les votes, Jean Soury reprit la parole pour insister sur le recrutement des Amis afin d'assurer la pérennité de notre association.

M. le Maire de Chambourg, dans une brève allocution, parla des jeunes et de la connaissance qu'ils devraient avoir de la Résistance, du rôle de l'ANACR. Il termina sur la situation en Allemagne.

Après la clôture de l'Assemblée générale, les participants gagnèrent le cimetière où une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts par la présidente départementale et le maire.

COTES-D'ARMOR

La cérémonie d'hommage aux martyrs de la Résistance - dont 137 noms sont gravés sur le mémorial - a eu lieu à La Pie-en-Paule dans les Côtes-d'Armor.

En présence de Félix Leyzour, député-maire de Callac, de Joël Le Croisier, conseiller général, de Jean Le Jeune et de Thomas Hillion, président d'honneur et président départemental de l'ANACR, de Pierre Martin, président des "Amis de la Résistance (ANACR)" et de Victor Guilloisou, président des sections du secteur Maël-Carhaix-Callac, Auguste Le Coënt, ancien conseiller général et président local des "Amis", évoqua ses souvenirs personnels de ce 29 juillet 1944 durant laquelle les Résistants bretons s'opposèrent aux 2000 Allemands de la division Ramke.

Après un vibrant hommage à la Résistance rendu par Félix Leyzour et Joël Le Croisier, et un appel de Pierre Martin à la vigilance contre les résurgences du passé et les menées des nostalgiques de cette époque, le "Chant des Marais", le "Chant des Partisans" et la "Marseillaise" terminèrent la cérémonie.

ILLE-ET-VILAINE

Le Comité départemental de l'ANACR a tenu son assemblée générale le mercredi 17 octobre à Saint-Coulomb, près de Cancale, en présence de M.M. Malinguene, maire, Galesne, directeur de l'Office Départemental des A.C.V.G. et Guy Faisant, secrétaire général du Comité de Coordination des mouvements de Résistance d'Ille-et-Vilaine.

En ouvrant la séance, le président départemental Raymond Le Pen félicita adhérents et "Amis" d'avoir répondu si nombreux à la convocation, puis présenta les excuses des absents pour raison de santé et fit observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de la présente année.

Dans son rapport, constatant un léger fléchissement du nombre d'anciens résistants dû aux décès, le président demanda un effort pour le recrutement "d'Amis" de l'ANACR qui prendrait le relais pour la défense de la mémoire et de l'honneur de la Résistance et des anciens résistants.

Après l'évocation d'une situation internationale actuellement des plus explosives étant donnée l'extension des conflits sur tous les continents, Raymond Le Pen rappela la nécessité d'une grande vigilance dans la défense des droits des anciens combattants et face aux menaces de fiscalisation des pensions d'invalidité et de la retraite du combattant.

Pour ce qui est du traitement des dossiers de demande de carte CVR, les commissions compétentes ne se réunissent pas, ce qui fait, vu l'âge des demandeurs, que nombre d'entre eux décèdent avant d'avoir obtenu satisfaction. Rappel également de la demande de voir instituée une "Journée nationale de la Résistance" le 27 mai, jour anniversaire de la création du C.N.R.

André Le Chanu, trésorier départemental, présenta ensuite le rapport financier et Roger Dodin, secrétaire, le rapport d'activité. Jean-François Esmelin, fils d'un ancien responsable de la Résistance et "Ami" de l'ANACR, expliqua pourquoi il avait créé une association pour sauver l'Ar-Zenith, ce vieux bateau de l'île de Sein qui, en 1940, amena en Angleterre les premiers volontaires de la France Libre.

En fin de séance, de nombreux drapeaux emmenaient l'assistance au monument aux morts de Saint-Coulomb pour un dépôt de gerbe suivi du vin d'honneur offert par la municipalité. Un repas fraternel de 80 couverts clôtura cette journée.

LOIRE

Les combats d'Estivareilles ne furent pas les seuls du département mais les derniers avant la libération de la Loire et de la Haute-Loire et ils ont marqué l'histoire de la Résistance de la région.

C'est en ce sens que l'anniversaire de ces combats est un rendez-vous de l'Histoire auquel sont très attachés les anciens résistants, toutes sensibilités confondues. Et c'est pourquoi, ce dimanche 2 septembre 2001, une nouvelle fois, à l'occasion du 57^e anniversaire, cette commémoration a été dignement célébrée. Après la messe, dite comme d'habitude par l'abbé Clément, ancien résistant, président d'honneur de l'ANACR-Loire et qui, malgré son grand âge, conserve l'esprit jeune et ouvert, anciens résistants, personnalités et élus, amis et habitants de la commune se sont retrouvés devant le monument de la Résistance.

Parmi les personnalités assistant à la cérémonie, on notait la présence de MM. Boubé, Préfet de la Loire, Neuwirth et Fournier, sénateurs (ce dernier représentant le président du Conseil Général), Chossy, député, Joubert, directeur de l'Office National des Anciens Combattants, Albin, de l'ADAC, de nombreux maires des communes environnantes dont celui d'Estivareilles. Etaient aussi présents Louis Thévenot, président de l'Amicale des Anciens de l'A.S. et Evelynne Marey, fille du commandant Marey, secrétaire de cette association, ainsi que Camille Pradet, président départemental de l'ANACR.

Après le dépôt de gerbes, dont celle de l'ANACR par son président, plusieurs allocutions furent prononcées rappelant le sacrifice et l'héroïsme des combattants de l'ombre qui ont rendu sa dignité à la France. La cérémonie se termina par l'inauguration de l'exposition organisée par le Musée d'Estivareilles et intitulée "Hommage à eux! Résistants et Déportés". Puis un vin d'honneur fut offert par la municipalité d'Estivareilles.

PUY-DE-DOME

Lors de la dernière assemblée générale de l'Amicale des Résistants ANACR-Zone 13, Jean Juliat, secrétaire de l'Amicale, a résumé le travail que le comité a réalisé depuis sa création.

Dès la Libération, une liste de résistants de l'ex-Zone FFI d'Auvergne n° 13 (cantons de Saint-Gervais, Plonsat, Montaigu, Menat), établie avec beaucoup de rigueur par les différents responsables de la Résistance et les membres de comités locaux de la Libération, a permis de dénombrier dans ce secteur 457 résistants actifs (certaines unités FFI, MUR ou FTP) qui ont passé dans cette zone et qui ont stationné plus ou moins longtemps, n'ont pas été prises en compte, de même que des camarades maquisards disparus.

Toujours à la Libération a été créée une amicale regroupant tous les résistants (quelle que soit leur appartenance): l'Amicale des Anciens Résistants de la Zone 13; cette amicale adhéra le 28 juillet 1963 à l'ANACR, dont elle a été la base de la création dans le Puy-de-Dôme.

L'Amicale a accompli un gros travail: Ainsi, afin de créer un lien entre tous, elle édite un bulletin annuel "Le Trait d'Union". Modeste à ses débuts, ce bulletin, qui en est au n° 46, s'est bien amélioré. Par ailleurs, elle a développé une grosse activité dans le domaine du devoir de Mémoire.

Chaque année, elle organise une Journée du Souvenir, dont la première édition eut lieu le 22 septembre 1946 à Gouttières et qui, depuis 1957, et sans discontinuer, se déroule le premier dimanche d'août chaque année dans des lieux différents avec les concours des municipalités du secteur.

L'Amicale ayant eu 40 morts au combat et 5 déportés, elle a eu, avec les concours des collectivités locales, le souci d'ériger des "pierres ou plaques du souvenir". Il y en a 14 dans le secteur de la Zone 13 et, de nombreuses plaques ont été apposées aux monuments aux morts et dans des rues. La chronologie des faits de Résistance est en train d'être complétée. Par ailleurs, l'Amicale anime de nombreux colloques avec les jeunes, on y participe, elle organise conférences, réunions sur la Résistance. Un sentier "de la Résistance" a été créé depuis de nombreuses années par la commune de Saint-Julien-la-Geneste avec son concours. Un sentier de découverte avec thème "La Résistance" est en cours de réalisation par la communauté de communes "Cœur des Combrailles".

Bien aidés par la municipalité de Saint-Gervais, le Conseil Général, le SMADCC, les Anciens de la "Zone 13" ont créé un Musée de la Résistance à Saint-Gervais d'Auvergne. Le "Musée de la Résistance de la Zone 13", avec pour objectif d'en faire le Musée de la Résistance des "Combrailles". Ce musée ouvert au public depuis mai 1999, a de nombreux visiteurs (groupes, étudiants, individus). Il y a encore beaucoup à faire afin de le compléter, l'étoffer, l'agrandir, recueillir des documents, des témoignages.

Enfin, l'Amicale n'a pas oublié la défense des droits des anciens résistants, les aidant à établir et à suivre les dossiers (notamment d'attribution de la carte CVR).

NORD

Le 2 septembre 1944, jour de la libération d'Aulnoye-Aymeries, cinq jeunes résistants étaient tués.

Pour honorer leur mémoire, la ville a inauguré le 2 septembre 2001 une nouvelle stèle à l'endroit même où eut lieu le drame, en remplacement de l'ancienne détruite par des vandales. Elle fut dévoilée par Emile Blondeau ("Max"), un des rescapés de cette fusillade. Parmi la foule, on comptait la présence des familles des victimes, de Michel Defrance, secrétaire du Comité départemental de l'ANACR du Nord et membre du Bureau National, responsable local de l'ANACR, de M. Marcel Bavy, Bernard Baudoux, maire d'Aulnoye-Aymeries et de nombreuses personnalités.

Michel Defrance rappela que le combat de la Résistance avait été indispensable pour redonner à notre pays liberté et démocratie, inséparables pour la paix que nous construisons, sans relâcher notre vigilance, encore aujourd'hui.

Puis M. Bernard Baudoux, maire, fustigea ceux qui ont détruit la stèle portant les noms des disparus: "un acte stupide et inconscient qui nous rappelle qu'il ne faut jamais baisser la garde face à la bête humaine".

JURA

Le Comité ANACR du Jura a tenu le 12 octobre dernier son assemblée générale annuelle. C'est ainsi que 65 à 70 anciens résistants ont pu débattre, sous la présidence de Roger Pernot, de Lons-le-Saulnier. Les co-présidents Robert Lancon et Fernand Ibanez sont également intervenus en apportant leur expérience. Mme Omnes, directrice départementale de l'Office, ne manqua pas de témoigner sa sympathie. Avec P. Vulliot, secrétaire départemental, et Jean Machuron, trésorier, chacun a pu se rendre compte que la volonté d'être actif est réelle.

Une exposition sur la Résistance dans le Haut-Jura a trouvé sa place durable à Saint-Claude et suscitait déjà beaucoup d'intérêt. Une commémoration en hommage aux 8 martyrs du "Bois des Ruppes" a rassemblé une foule nombreuse à Dole. Brevans. La présence de quelques "Amis" de l'ANACR fait espérer une progression dans les prochains mois.

Le comité du Jura édite un bulletin trimestriel. Des récits authentiques et précis y sont rapportés. C'est une contribution à la connaissance de la Résistance. Des fiches concernant le rôle des résistants y sont mentionnées. Moyen de liaison entre les adhérents d'une utilité indéniable, ce bulletin est aussi adressé à 70 établissements scolaires du Jura. Les élèves de 3ème et autres y puisent de quoi satisfaire leur curiosité et il stimule la participation au Concours de la Résistance.

Un repas convivial et un vin d'honneur mirent fin à cette rencontre après le vote d'une motion adoptée à l'unanimité.

HAUTE-GARONNE

L'auditorium du Lycée Pierre-Paul Riquet, de Saint-Orens a accueilli le congrès départemental de l'ANACR le samedi 13 octobre 2001.

Les travaux débutèrent vers 9 h 30. On notait la présence à la tribune, outre les responsables de l'ANACR, de M. Durand, Maire adjoint de Saint-Orens, de M.M. Marty, directeur de l'Office représentant le Préfet, Christian Sempe, Maire de Saint-Orens, Gatto, directeur régional des A.C.V.G., Darmanin, président de l'U.D.A.C. de la Haute-Garonne, Clave, vice-président des A.C. du Ministère de l'Intérieur, le dr. Nieto représentant l'Amicale des Guerrilleros. Paul Limouzi était délégué par la direction nationale.

On notait dans la salle la présence de responsables d'associations: M.M. Naudy, Piat, Malbert, Ramos, Bonzon, Vieillard, Ezuière. Dans son rapport d'activité, le secrétaire général, Charles Mazet, rappela notamment que le comité continue à participer aux cérémonies du souvenir et au Concours de la Résistance, avec un rôle très actif auprès des élèves des lycées et collèges pour sa préparation.

Vers 10 h 45, il y eut la visite d'une délégation issue du "Rassemblement de la Jeunesse" réuni le même jour à Saint-Orens: accompagnée par un des responsables et par M. Pierre Cohen, député de la Haute-Garonne et maire de Rahanville, une jeune fille dit avec émotion sa joie d'adresser aux congressistes le salut des jeunes. Vivement applaudi, le président Jean Bories remercia cette délégation en attirant l'attention sur les devoirs des jeunes envers le maintien de la mémoire, de la défense de la vérité historique, de la liberté et de la démocratie.

Cette réunion s'acheva après le vote des motions et par l'élection du nouveau Comité Directeur.

La parole fut ensuite donnée à Paul Limouzi, secrétaire général de l'ANACR du Lot-et-Garonne, représentant la Direction nationale, qui aborda les divers problèmes posés aux résistants et aux anciens combattants, les événements récents et insista sur la nécessité de développer les "Amis de la Résistance (ANACR)".

Puis eut lieu devant le monument aux morts de Saint-Orens, à la stèle aux résistants et déportés, la cérémonie traditionnelle du souvenir. Une gerbe fut déposée par le Maire de Saint-Orens, le délégué national et le président de l'ANACR de la Haute-Garonne. On remarquait la présence de M.M. Louis Barbou, Conseiller général du canton, Alain Fillola, maire de Balma et du Capitaine Aujas qui représentait le délégué militaire départemental. Suivirent ensuite la minute de silence avec la sonnerie "Aux morts", la "Marseillaise" et le "Chant des Partisans" qui résonnèrent dans une atmosphère d'intense émotion.

AVEYRON

Comme tous les ans et pour la première fois de ce nouveau millénaire, résistants, familles, amis se sont retrouvés devant le Monument de Gelles, dimanche 22 juillet 2001. Après avoir déposé des gerbes aux stèles du Bassin de Villefranche et des villages environnants, Résistants et déportés se regroupaient auprès de nos deux présidents, S. Diet et P. Mouysset, et de quelques témoins ou acteurs de ces combats : L. Odru (Curie), A. Nouxet (Surcouf), A. Noël (Tony), F. Testas (Gaillard), le frère de César, une des victimes, sans oublier Mme Bergon qui, de 1942 à 1945, a caché 80 enfants juifs dans son couvent de Capdenac.

Parmi la nombreuse assistance, des personnalités venues participer à cette cérémonie traditionnelle du souvenir : Mme Raynal, maire de Gelles, M. Delhon, maire de Capdenac, M. Lajoie-Mazenc, maire de Firmi, M. Roques, maire de Villefranche, M. Gamel, Conseiller régional, M. Rigal, député, Mme Moustie, directeur de l'ONAC, M. Humez, directeur du Cabinet de Mme la Préfète, M. Bruel.

De nombreuses gerbes et bouquets de fleurs ont témoigné de l'émotion des participants devant cette sculpture qui restera, pour nous, résistants et les familles qui nous ont aidés, le témoin de notre action, le témoin de ce premier combat libérateur de l'Aveyron, que nos 18 camarades, blessés, mutilés, réduits en cendres, ont payé de leur vie.

"Nous demandons, devait déclarer Mme Laure Latour, secrétaire générale départementale de l'ANACR, qu'on nous laisse transmettre tous ces faits que nous avons vécus, la mémoire de tous nos camarades qui ont donné leur vie pour que notre idéal de liberté, de citoyenneté, de respect de chacun, pour que le droit de vivre soient protégés pour l'humanité.

"C'est pourquoi nous vous confions à vous, nos amis, à vous les jeunes, cette statue qui représente un jeune relevant son camarade blessé et narguant l'ennemi comme témoin de notre résistance. Elle deviendra pour vous un symbole de l'efficacité de la Résistance (...).

"Vous, les jeunes, aidés par les survivants de la Résistance et nos Amis historiens, vous prendrez le relais ; vous serez des citoyens et des citoyennes sur qui on peut compter, mais vous n'oubliez pas toutes les victimes innocentes de ces bourreaux qui n'avaient de l'homme que le nom (...).

Puis, M. Humez, directeur du Cabinet de Mme la Préfète, affirmait : "la cérémonie que nous réunir, aujourd'hui, témoigne de notre volonté de rester fidèles au souvenir des tués de Gelles. C'est aux résistants que nous devons la liberté dont nous jouissons chaque jour, sans toujours y penser".

HAUTE-LOIRE

Salués au début de leurs travaux par Mme Arlette Arnaud-Landau, maire de la ville du Puy-en-Velay, puis en fin de matinée, par M. Jacques Barrot, président du Conseil général, les résistants de la Haute-Loire groupés dans l'ANACR ont tenu leur congrès le dimanche 14 octobre au Puy.

Au tour de Lucien Volle, président-délégué départemental, avaient pris place à la tribune Jean Laurent, membre de la présidence, Jean Jouve, trésorier, Luc Gross, président de l'UDAC, Mme Annie Delvoyle, directrice de l'Office et Raymond Moncorge, délégué du Bureau National de l'ANACR.

Parmi l'assistance, l'on notait une importante participation de membres "d'Amis de la Résistance (ANACR)", dont plusieurs professeurs tels que Mme Renée Vaggiani, Paul Calmels, André Francon, qui jouent un rôle reconnu dans la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Déportation aux élèves des lycées et collèges.

Ce fut d'abord, suivi du "Chant des Partisans", l'hommage aux disparus depuis le précédent congrès, dont Fernand Pineau, le Dr Arme Coutarel, Jean Sigaud, Jean Chapon, Pierre Reynaud dit "Roro", membres du Comité Directeur, mais aussi Serge Zapalski, lieutenant-colonel "Gévolde", président d'honneur, ancien chef départemental de la Résistance.

Avant son rapport d'activité, Lucien Volle ouvrit sans conclure un court débat sur les graves événements internationaux actuels suite aux attentats du 11 septembre dernier aux Etats-Unis, en donnant connaissance du communiqué du 12 septembre du nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, M. Jacques Floch.

DORDOGNE

Le souvenir du 26 juin 1944 restant toujours présent dans les mémoires, les circuits des stèles commémoratives du Sarladais ont encore connu en cette année 2001 un franc succès, ce qui témoigne, 57 ans après la Libération, de l'importance que les générations contemporaines continuent d'accorder au rôle de la Résistance et au sacrifice des Résistants dans la restauration de la Liberté dans notre pays.

Une cérémonie s'est tenue à Marquay, à l'initiative de l'ancien maire et membre de l'ANACR Louis Delmond, avec la pose de deux plaques du souvenir à "Bas-Rivaux" et à "Compostier", où furent fusillés Constant Wiener, Jean Grumbach et deux résistants non identifiés.

José FERNANDEZ (Vendée)

D'origine espagnole, né au Maroc, José Fernandez était installé comme coiffeur à Melkès en 1936 lorsque éclata la guerre d'Espagne. Engagé en 1937 dans les forces républicaines, il participa à de nombreux combats et termina la guerre avec le grade de lieutenant. Réfugié en France en 1938, il subit l'internement. Lorsque éclata la guerre de 1939 contre l'Allemagne nazie, il s'engagea comme ouvrier dans les rangs de l'armée française (dans les B.O.A.) et ira sur la ligne Maginot. Fait prisonnier avec son régiment, il est retenu au Stalag XVIII. Les Allemands, étonnés du grand nombre d'Espagnols dans ce stalag, signalent le fait aux autorités françaises, qui taxent ces hommes de "bolchevistes à éliminer". José sera déporté avec ses camarades espagnols au camp de Mauthausen, d'où il sera libéré, par les troupes américaines le 5 mai 1945.

Gisèle FRUTUOZO, Emile MIRABEL (Haute-Garonne) Disparue il y a plus d'un an, Gisèle Frutuozo avait participé dès 1941 à la création de groupes de jeunesse refusant la défaite. Après l'occupation de la Zone sud en novembre 1942, elle s'engagea plus formellement au sein du réseau "Marco Polo" aux côtés de son mari, Alfred Eskesani. Leur appartement fut un centre de confection de faux papiers puis de réalisation d'émetteurs radio pour le mouvement "Libération". Arrêté en juin 1943 à la suite d'une dénonciation, Alfred Eskesani périt sous la torture le 21 juillet suivant au Fort-Montliu à Lyon. Ayant réussi à s'échapper avec ses trois enfants, Gisèle Frutuozo, sauvant les archives de Marco Polo et après avoir prévenu de la souricière tendue à son domicile par la Gestapo, se réfugia d'abord en Isère, y reprenant une activité résistante avant de gagner Toulouse. Son appartement devint à nouveau un lieu de rendez-vous de résistants. Elle participa aussi aux engagements du maquis de Saint-Lys, aidant notamment à l'évacuation de blessés vers l'hôpital de Saint-Gaudens. Ayant reçu à la Libération l'hommage du Général de Gaulle et du Maréchal Montgomery, elle était décorée des Croix du Combattant et de CVR. Fait prisonnier en 1940, Emile Mirabel, libéré, rejoignit la Résistance haute-garonnaise au sein de la 3402e compagnie FTPF. Il était membre du Comité directeur départemental de l'ANACR.

Robert LAGARDERE, Pierre MONTANGUON (Gironde) Né en 1920, il s'engagea à 18 ans et est affecté au 43e RIC stationné en Tunisie. Sous-officier en 1942, il refuse de signer le serment de fidélité à Pétain. Mis d'abord en cellule, il est exclu de l'armée et retourne en Gironde où il reprend contact avec ses amis antifascistes, René Larrou, Pierre Filleau, Roger Laville et André Laulan (mort en déportation) et rencontre le responsable régional des FTPF Saëz, alias "Théo". C'est ainsi que prend naissance, pendant l'hiver 1942-1943, un groupe de résistants dans les Landes et la Gironde où de nombreuses actions sont menées. Puis le détachement s'incorpore au bataillon Arthur des FTPF et participe activement aux actions armées contre l'ennemi. Et c'est la Libération et le Front du Médoc. Capitaine FFI, Robert (alias Guy) Lagardère est titulaire de la Croix du Combattant 1939-1945, de la Croix C.V.R., de la Croix des engagés volontaires, des moins de vingt ans et de diverses citations.

Agé de 85 ans, Pierre Montanguon, ancien résistante, avait été déporté aux camps de Sachsenhausen et de Neuengamme. Il était Officier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, titulaire des Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 et de la Résistance, président honoraire de l'UDAC de la Gironde, vice-président du Conseil départemental de l'ONAC. Pierre Montanguon était aussi président du conseil d'administration du foyer de retraite des anciens combattants de Blaye, président honoraire départemental des blessés du poumon, vice-président du comité FNDIRP de Libourne.

Lazare MOREAU (Nièvre)

Né en 1918, Lazare Moreau ("Oscar") avait à la démolition de l'Armistice cherché refuge chez son père près de Lons-le-Saunier. Entré dans la Résistance au printemps 1943, il participa dans le Sud-Morvan au repérage à bicyclette de postes d'observation, caches. Ayant fait la connaissance en janvier 1944 de Paul Sarrette, il contribua à établir des contacts avec les résistants locaux, à rechercher des terrains de parachutage et le site approprié pour l'installation du maquis qui naquit le 7 juin 1944. Lazare Moreau participa aux combats qui conduisirent à la libération de Luzay.

Salomon-Georges SEIKKA (Paris)

Déporté à Dachau, Salomon-Georges Seikka avait appartenu au mouvement les "Clercs des Halles" et à Libé-Nord. Il était Chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Croix de guerre 39-45 et médaillé CVR.

LOIR-ET-CHER

Il y a 57 ans, le 37 août 1944, Mareuil-sur-Cher a vécu un drame qui a marqué à jamais son histoire. Ce jour là, une colonne SS a détruit l'Hérpilière. Les agresseurs se sont ensuite dirigés vers le Haut-Guéret, village qu'ils ont également incendié, abattant Emile Barbier. Poursuivant leur marche destructrice, les nazis se dirigèrent vers le Bas-Guéret, qui avait abrité l'état major des FFI et y fusillèrent MM Albert et Jean Cuveiller, Couratin et Tranchoux.

Nombreux sont ceux qui, répondant à l'Appel de la municipalité et du maire J.C. Almyr, se sont rendus en cortège au cimetière, où des gerbes ont été déposées au monument aux morts en présence de Philippe Sartori, conseiller général.

CHARENTE

Pour l'anniversaire de la libération de Ruffec, le 1er septembre 1944, anciens de la Résistance et des maquis, municipalité, représentants des corps constitués et des associations, Ruffécois et Ruffécolds, ont défilé, le 2 septembre dernier, avec 18 drapeaux jusqu'au monument aux morts du cimetière entraînés par la fanfare du "Réveil Ruffécois".

Après la sonnerie aux morts et la "Marseillaise", l'assistance a écouté, dans le recueillement, le "Chant des Partisans" et prêté attention à l'allocation de M. le Maire sur le devoir de vigilance et de mémoire ainsi qu'au rappel, par un camarade de l'ANACR, d'un moment sombre de l'occupation avec le séjour à Ruffec des mercenaires hindous.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Henri CORDESSE (Hérault / Lozère)

Né en 1910, Henri Cordesse, enseignant, militant laïque et républicain, entra en Résistance en 1941, adhérant au mouvement "Combat", dont il devint en 1942 l'adjoint du chef départemental Gilbert de Chambrun. Responsable des arrestations opérées par la Gestapo, il quitta la Lozère pour passer en clandestinité en Saône-et-Loire durant quelques mois. De retour en Lozère, il y organisa avec E. Peytavin les milices patriotiques et la préparation de l'insurrection. Le 24 août 1944, il fut nommé Préfet de la Lozère par le G.P.R.F. et assura cette fonction jusqu'en août 1946, réintégrant alors l'Education nationale. Au décès d'E. Peytavin, il présida l'ANACR-Lozère. Retraité à Montpellier, il participa activement à la mise en place dans le département de causeries-débats dans les lycées et collèges. Henri Cordesse a été membre du Bureau National de l'ANACR, il était Officier de la Légion d'Honneur et médaillé de la Résistance.

Barthélémy RIQUE (Vaucluse)

Sous-lieutenant d'infanterie lors de la campagne 39-40, le capitaine Rique fut, avec le colonel Beyne et Max Fischer, l'un des prisonniers du maquis Ventoux dont il commanda la 2e Compagnie. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant et Croix de CVR.

Abel DUMERGUE, Antoine MASSIS (Loire)

Né dans une famille ouvrière, dirigeant de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Abel Dumergue entra de suite en Résistance et fut pour le roannais responsable de "Témoignage Chrétien" clandestin. Il était titulaire des Croix du CVR et du Combattant 39-45.

Antoine Massis, né le 2 juin 1909, adhéra en janvier 1942 aux MUR et diffusa le journal "Franc-Tireur". En octobre 1943, il s'engagea aux FTP-Loire. Il fut membre du comité départemental, à Clermont, il fut nommé adjoint au chef FTP du Puy-de-Dôme. Après la libération de Clermont, il assumait ses fonctions à l'état-major du Puy-de-Dôme.

Pierre CURRAT, Jean-Charles REVEL (Ain)

Interne résistante, Pierre Currat était titulaire des Croix du Combattant et du CVR. Ancien Légionnaire, ancien des maquis de l'Ain et du Jura, Jean-Charles Revel était CVR, Croix de Guerre, TOE.

André LARDEAU (Indre)

En 1942, André Lardeau participa avec ses camarades des JC clandestins de Tours aux actions de propagande anti-allemande. En 1943, sous la menace du STO, il quitta son entreprise à Tours et rejoint ses parents à Pierre dans la vallée du Cher. Là, il connaît Marcel Boron de la Croix-en-Touraine. Ensemble, ils organisèrent la planque des réfractaires au STO dans les fermes, où les dirigeants sur les maquis FTPF commandés par André Delaunay. Tombé dans un piège de la Gestapo à Bléré, le dimanche 4 juillet 1943, il y vint passer 89 jours en cellule à la prison de Tours. Début octobre 1943, ils sont transférés à l'école Michelet transformée en lieu de détention par les Allemands. Dans la nuit du 12 au 13 décembre, avec 10 autres détenus, ils s'évadèrent et rejoignent les maquis FTPF. Ils participèrent activement aux harcèlements et attaques contre les convois en déroute après le débarquement de Normandie.

José FOMBONA, Pierre BOYER, Francis REYJAL (Aveyron)

Réfugié, José Fombona, disparu à 88 ans, connut les camps et jusqu'à sa déportation assumait au sein de la MOI, au côté de Salvador, un rôle important. Après avoir participé à de nombreux sabotages, il fut arrêté le 27 octobre 1943 et jugé le 5 février 1944 à Montpellier. Le 30 mai, il fut remis avec ses compatriotes par la police de Vichy à la "Das Reich" et déporté à Dachau. Délivré par la 7e armée américaine le 29 avril 1945, il est évacué vers Paris puis revient au Gue.

Agé de 80 ans, Pierre Boyer entra dans la Résistance au printemps 1943 quand, réquisitionné pour le STO, il refusa de partir en Allemagne. Il put grâce à des amis protestants, notamment Freychet ou le pasteur Balby, se cacher dans une ferme du Saint-Affricain puis intégrer l'AS et de multiples CP. Clé, avec lequel il participa à de nombreuses actions contre les collaborateurs et à la lutte contre l'occupant jusqu'à la libération de Montpellier. Lors de la création du district Nord-Aveyron de la Résistance, le lieutenant-colonel Jourmet s'adjoignit Francis Reyjal, dit "Christophe" ou "Grenier", pour les missions délicates. Pris sous le feu ennemi le 19 juillet 1944, il fut gravement blessé à la tête lors de la fusillade de la Quille où une stèle en bord de route rappelle cet épisode sanglant. Ayant pu se camoufler grâce à des fourrés épais, il put attendre une ferme éloignée où il reçut les premiers secours.

Paul ROQUEBLAVE (Bouches-du-Rhône)

Evadé du train qui l'emmenait vers le mur de l'Atlantique, Paul Roqueblave se cacha quelques jours dans le Gard avant de rejoindre la Haute-Savoie. Maquisard sous le pseudonyme "d'Aiglon" puis de "Jean" dans la région de Thonon-les-Bains. Il participa à de nombreuses actions contre l'occupant nazi dans les deux Savoies et à la libération de la Maurienne et de la Tarentaise avant d'être versé dans la 2e DB.

Gabriel JACOMET, Charles ALESSI (Var)

Entré à l'Arsenal de Toulon comme apprenti, Gabriel Jacomet devint ajusteur et malgré son jeune âge (que 16 ans en 1940), il entra dans la lutte contre le régime de Pétain en militant dans la C.G.T. clandestine. Après la prise de l'Arsenal par les Allemands en 1942, il adhère aux FTPF, branche armée du FN clandestin. Il participe aux multiples sabotages, particulièrement ceux qui affectent les vedettes lance-torpilles, à la destruction des fumigènes de Saint-Jean-du-Var. Et il est aux côtés de Castel, Défendin et des autres Arvini dans les combats de la Libération, au collège Rouvière et au fort Saint-Jean. La Libération acquise, Gabriel Jacomet, en raison de son activité syndicale clandestine, est nommé commandant dans la milice patriotique du Var et se retrouve donc dans les Forces Républicaines de Sécurité. Quand ces dernières furent mises en demeure de réprimer les manifestations revendicatives ouvrières (ce qu'elles refusèrent d'ailleurs à Toulon), "Gaby" Jacomet démissionna.

Charles Alessi, au péril de sa vie, exprima son refus face au régime de collaboration de Vichy. Dès son adhésion au mouvement résistant clandestin Front National en septembre 1943, au sein de l'Arsenal, il participa au recrutement pour la formation des groupes de résistants, notamment à l'Arsenal du Mourillon. Il organisa la diffusion de tracts et du journal "La Cloche" de 1943 à août 1944 ainsi que des mouvements de grèves patriotiques pour le 11 novembre 1943 et le 14 juillet 1944. Enfin, il prit part aux combats de la libération de Vidauban et de Toulon. Une mesquinerie administrative lui a refusé la Carte de C.V.R.

Jean-Henri BUISSON-DEBON, Henri EYRAUD (Isère)

Typographe depuis 1935, Jean-Henri Buisson-Debon fut incorporé dans les "Chantiers de Jeunesse" de mars à octobre 1941. Tout en travaillant à l'Imprimerie régionale, il participa, sous le nom de guerre "Michel Vaudreuil", aux actions de Résistance du groupe OS "Bayard" qui deviendra une Compagnie du 3e Bât FTPF. Il prend part aux distributions de tracts et journaux clandestins dont "Les Allobroges", "Le Travailleur Alpin", aux opérations de sabotages de voies ferrées, de lignes électriques à haute-tension et d'usines de Grenoble travaillant pour les nazis. Il participa à l'opération de récupération de matériel chirurgical à l'hôpital de la Tronche pour équiper l'infirmerie départementale FTPF de la Gomma à Saint-Martin-Le-Vinoux. Début juin 1944, il rejoint le maquis de la Cie 9101 du 3e bat. FTPF à Gireu à Proveyzieux comme commandant adjoint. Il sera nommé commandant du bataillon en juillet. Il participa aux libérations de Grenoble, Gières, Romans. Il est muté au 2e bat. FTPF. Après la Libération, il est intégré dans le 11e BCA où il reçoit le commandement d'une section d'éclaireurs-skieurs et, en décembre 1944, il participe aux combats en Haute-Maurienne. Affecté au 5e RTM en Alsace, il prend part au franchissement du Rhin et à la campagne d'Allemagne. A la fin de la guerre, il rejoint le 11e BCA en Italie. Chef de section d'éclaireurs-skieurs, il suit son unité en occupation en Autriche (Grénég), jusqu'à sa démobilisation en octobre 1946.

Henri Eyraud, instituteur à Brangues, après un contact en 1941 avec Joannes Peyson, instituteur à Veyrins, officier de réserve et organisateur de la Résistance sur le canton de Morestel, sera chargé en 1942-1943 de rassembler les groupes et s'insérera dans la commune. Début avril 1944, il participa à la réception de parachutages d'armes au Bouchage et Véroncère. Après le Débarquement, et l'ordre d'insurrection armée, 250 résistants sont rassemblés au Bouchage avant de gagner les monts du Bugy voisin. Ainsi sera créé le maquis d'Ambléon qu'Henri se chargea par Jo Peyson, alias Lucas, capitaine du camp, d'organiser administrativement et matériellement. Il aura la charge de l'établissement du livre regroupant des noms et adresses de 413 résistants mais aussi celle de sa cache et de sa destruction en cas d'arrestations. Il sera mobilisé à Lyon jusqu'au 17 octobre 1944.

Le Comité ANACR de l'Isère a aussi été endeuillé par la disparition de Joseph SAVOYAT qui participa à la constitution du 4e bat. FTPF, fut blessé par des GMR lors d'une des actions qu'il mena et qui s'évada de l'hôpital lyonnais où il avait été transporté, ainsi que par celle d'André-Victor MICHON, qui participa à la Résistance à Grenoble et à sa banlieue, au sein de la Compagnie 9102 du 3e bat. FTPF.

♦ MEMOIRES D'UN RESCAPÉ

Par Raoul VIGNETTES

Nous devons à l'insistance du Président des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" des Pyrénées-Orientales, J. Larrieu, que Raoul Vignettes, membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R., rédige ses souvenirs d'internement et de déportation. Son récit, dépouillé, sans fioriture, nu, constitue un témoignage précieux pour les historiens qui méritent ce nom. Arrêté le 28 juillet 1943 au retour d'une mission de Résistance en Lozère, Raoul Vignettes connaît les prisons de Perpignan, de Montpellier, de Villeneuve-sur-Lot (la Centrale d'Eysses). A Eysses, il fait bien sûr partie des internés résistants qui se constituent secrètement en bataillon clandestin, et même de leur groupe de choc. On connaît le récit de la bataille engagée, qui échoue et se termine dans le sang à cause du criminel responsable de la milice, le nommé Schivo. Mais ici on revit l'insurrection dans tous ses détails avec l'auteur, comme on avait vécu sa parodie de procès, les transferts vers Compiègne puis Dachau et son sinistre Kommando d'Allach.

Ce témoignage permet de caractériser l'effort constant des résistants comme Raoul pour conserver, malgré les S.S., leur dignité, et venir à l'aide de leurs camarades en difficulté. Les exemples de courage ne manquent pas, comme celui de notre regretté Vincent Badie, qui à la prison de Montpellier, de la fenêtre de sa cellule, haranguait les passants dans la rue voisine ! Et Raoul de l'imiter, évidemment. L'assistance aux malades, la solidarité dont l'auteur est lui-même l'objet, le cran qu'il lui faut pour supporter une intervention chirurgicale qui, dans les conditions connues à Dachau, n'était pas sans gravité, l'astuce des déportés qui, constatant la baisse du moral de Georges Briquet, célèbre radio reporter de l'époque, lui fabriquent un ersatz de micro et lui fient mimer un reportage d'arrivée du Tour de France... ce qui lui fit retrouver son tonus...

Tout cela émeut, enseigne, met en relief ce que peuvent le courage, la volonté et la fraternité. Mais nous voudrions citer le passage qui assurément symbolise au mieux ce que fut la conscience des résistants profondément engagés dans la lutte.

Il s'agit ici des rescapés de l'insurrection d'Eysses jetés dans des wagons à bestiaux et dirigés sur le camp de Compiègne, que le train n'atteignit qu'au bout de 3 jours et 3 nuits. C'était en pleine canicule. Surcharge du wagon, manque d'air, manque d'eau, supplice de la soif... Des déportés vont jusqu'à perdre complètement la raison. Mais les anciens d'Eysses, restant groupés dans le wagon, eurent la surprise que, lors d'un arrêt, un cheminot astucieux puisse leur faire passer par une glissière entre l'ouverture du wagon à bestiaux deux bouteilles d'eau (ce au péril de sa liberté et peut être de sa vie, l'escorte S.S. ayant le coup de feu facile, on s'en doute). Raoul Vignettes écrit : " Deux litres d'eau pour 60 hommes assoiffés, à la gorge brûlante ! et pourtant... chacun d'eux, à tout de rôle au goulot de la bouteille, tira un peu de ce liquide tant désiré. Les derniers à y poser leurs lèvres eurent droit à la même dose que ceux qui les avaient précédés. Personne n'avait essayé de ruser. C'était aussi cela l'esprit d'Eysses ". Chapeau, Raoul, avec tes camarades vous avez symbolisé l'esprit de la Résistance.

C. Fournier-Bocquet

♦ VICTOR DOJLIDA

Par Michèle Lesbre

L'A.N.A.C.R. a connu la douloureuse "Affaire Couvert". Gaston Couvert, F.F.I., membre du service de protection lors du départ clandestin du Général de Lattre, en Lyssander près de Macon, fut après la Libération lourdement condamné pour un meurtre... qu'il n'avait pas commis. Forestier vivant quasiment en ermite, sans contact même avec ses anciens camarades du maquis, son procès passé inaperçu, il fut

découvert... plusieurs années après que l'A.N.A.C.R. ait obtenu la libération de tous les autres résistants emprisonnés pour faits de résistance et la cessation de toutes les poursuites. C'est une infirmière pénitentiaire qui l'entendit évoquer les raisons de son incarcération, le signala au Ministère, qui la dirigea sur l'A.N.A.C.R. La dure bataille immédiatement engagée finit, comme les autres, par être gagnée, mais Gaston Couvert avait passé... 18 ans (sic) en prison.

Michèle Lesbre nous conte en un petit livre déchirant la sinistre histoire de Victor Dojlida. Ce fils d'immigrés polonais fut, dès l'âge de 16 ans, un audacieux résistant en Lorraine. Tombé dans les mains ennemies, il est condamné à mort mais doit de rester en vie à un fait qui ressemble à un miracle. Ayant quelques temps auparavant plongé pour sauver de la noyade un mauvais nageur, il avait eu la stupéfaction de découvrir, quand celui-ci se rhabilla, qu'il s'agissait d'un officier allemand. L'officier laissa sa carte au groupe de jeunes avec lesquels était Dojlida. Quand leur camarade fut arrêté, les autres se mirent à la recherche de l'officier, le trouvèrent et celui-ci intervint pour obtenir que Dojlida soit " seulement "... déporté.

Rescapé de Dachau et Buchenwald, Dojlida constate à son retour que le juge et le policier qui le livrèrent aux nazis sont toujours en place, promus même. Alors, il " règle ses comptes " à coups de poing. Puis constatant qu'un collaborateur notoire est sorti de l'Occupation à la tête d'une imposante fortune, il le " braque " : 15 ans de travaux forcés plus 20 ans pour une autre infraction. Edmond Michelet, qui fit beaucoup dans ce genre d'affaires, réussit à le faire libérer, mais en 1962, la police et un ami du premier juge d'instruction lui imputent deux hold-up qu'il niera toujours, mais c'est encore une condamnation à 20 ans. Un autre déporté célèbre, informé, s'occupe de lui : Marcel Paul. Après que Dojlida ait galéré dans un nombre invraisemblable de prisons, il est enfin libéré... en septembre 1989. Retiré en Lorraine, il y meurt en 1997. Ainsi avait-il

connu près de 40 années de prison. Quiconque a participé aux luttes de l'A.N.A.C.R. pour balayer le millier (oui ! le millier) de poursuites, d'arrestations, de condamnations de résistants pour faits de Résistance n'a pas besoin que l'on commente. Quiconque s'affligerait de la sévérité de l'épuration ferait bien de comprendre que si elle avait mérité d'être ainsi qualifiée, Dojlida aurait su, longuement, ce qu'est la liberté. Mais le juge qui le condamna à mort a fini... président de Cour d'assises !

Editions Noésis

♦ CINQ UNIFORMES POUR GAGNER UNE GUERRE

C'est l'histoire d'un Alsacien enrôlé de force dans la Wehrmacht. D'abord vêtu de l'uniforme vert-de-gris, il réussit à déserteur sur le front de l'Est, tombe aux mains des Soviétiques, évidemment méfiant à l'égard d'hommes qui portent l'uniforme ennemi et parlent une langue germanique (encore que celui-ci, Germain Rody, originaire de la vallée de la Bruche, ne comprend pas un mot d'allemand, cette petite région faisant exception en Alsace... ce qui ne simplifie pas son cas). Les démarches des autorités du C.F.L.N. sont persévérantes, mais il faut en fait attendre l'été 1943 pour que la publication d'un article d'Ilya Ehrenbourg dans le journal de l'Armée Rouge éclaire vraiment les combattants soviétiques et leur commandement sur ces déserteurs très particuliers. En mai 1944, l'U.R.S.S. accepte de les diriger, porteurs de vêtements soviétiques, vers l'Afrique du nord, par l'Iran et l'Italie. Accueillis dans une base britannique, ils en portent l'uniforme. En Afrique, c'est l'uniforme français de 39-40. A la Première Armée, dans laquelle ils s'engagent, l'uniforme américain.

Germain Rody est ainsi la satisfaction - que tous les incorporés de force ne partageront pas - de participer à la Victoire sur l'Armée nazie dans les rangs de laquelle il avait été contraint de commencer la guerre. (Editions Rhin-Volga-Duna)

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2001

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 29 novembre 2001 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 006784, 024978, 128645, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 5.000 à 6.000 F (763 à 915 €).

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans le mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

003040	038761	067153	086207	122485	161097
003179	038824	067548	086971	123554	163832
006708	039578	068216	087088	124464	165148
006784	040229	068728	089086	125486	165432
009066	040521	068880	089263	126571	168068
010088	041318	069367	090208	127036	169142
010580	042144	070485	090291	127913	169905
011191	043181	070993	091148	128645	170322
011203	043271	071475	091266	130575	170716
011419	043480	071899	092372	132325	171213
013648	043858	071962	093403	132594	173029
014678	045024	072466	094424	132798	173151
015581	045800	073006	095126	133326	174145
016012	045988	073632	096664	133613	174406
016613	046093	073963	097668	134126	176165
017355	048315	074800	098459	134266	176456
018045	048776	075513	098753	135361	176520
021286	049048	076239	099594	135857	176756
021684	049252	076399	102626	137529	180931
022681	050155	076505	106761	137574	180961
024978	051391	077310	107065	139090	182113
025162	051533	078144	108237	142246	182395
025332	051931	078516	109028	142400	182614
026608	055797	080013	111531	144811	186486
027011	058483	081157	112119	144930	186556
028058	058823	082627	112299	145559	187496
029269	059339	082778	113405	145716	188845
030130	059927	083111	114261	147109	190068
034609	060096	083304	116084	147202	190901
034635	060457	083821	116478	151809	191090
034902	061001	084165	118795	155000	192399
035606	063606	084301	118930	155433	
035620	064311	084948	119653	157276	
037551	066090	085959	120526	157983	

L'ANACR et le Journal de la Résistance "France-d'Abord" remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

LE SITE INTERNET DE L'ANACR EST EN LIGNE

● Il peut être consulté aux adresses suivantes :

- <http://www.anacr.com>, <http://www.anacresistance.com>, <http://www.amiresistance.com>

● Les adresses de courrier électronique sont les suivantes :

- anacresistance@wanadoo.fr, amiresistance@wanadoo.fr, journaldelaresistance@wanadoo.fr

LES TENTATIVES DE RECUPERATION DE MOZART

Dans un livre qui date déjà d'une dizaine d'années, le musicologue Jean Vermeil analyse les tentatives de récupération dont Mozart fut l'objet sous le III^e Reich.

Bien sûr, le Mozart franc-maçon, frondeur, espion, fut mis sous cape. Hitler, peintre naïf cherchant à se donner l'allure d'un profond connaisseur devint littéralement un abonné du festival Wagner à Bayreuth et organisa à Vienne, en décembre 1941, une Semaine Mozart à laquelle participèrent tous les grands chefs allemands et autrichiens qui n'avaient pas fui le nazisme, au premier desquels bien entendu ce Furtwängler dont maint critique contribue à passer sous silence le témoignage du grand chanteur de Lieder que fut Doda Conrad. (Ouvrons une parenthèse : Furtwängler regut l'ordre de chasser de la Philharmonique de Berlin les musiciens juifs. Il refusa et se retira. Un chef de troisième ordre le remplaça et les chassa. Le "travail" fait, Furtwängler revint et dirigea comme d'habitude, la conscience aussi tranquille...).

Bref, en décembre 1941, Semaine Mozart à Vienne. Alors là, se situa une présentation de Mozart qu'il nous est impossible de passer sous silence. C'est le Führer des Jeunesses Hitlériennes, Baldur von Schirach, qui ouvrit les festivités par une allocution dont un critique doté de mémoire (il est vrai qu'il s'appelle Nicolas d'Estienne d'Orves), vient de rappeler l'incroyable passage suivant :

"Les sens de la Flûte Enchantée pénètre sans cesse nos âmes. Il n'y a aucune épreuve du feu que nous ne saurions soutenir puisque sa puissance magique nous rend forts !" et de conclure : "En période de guerre, se donner à l'esprit de Mozart constitue un acte semblable à celui des soldats qui se battent".

Et le critique de relever encore une autre phrase : "En son nom, nous appelons la jeunesse d'Europe à faire la guerre pour un art qui soit le sien".

Avouons qu'aucune autre récupération tentée avant le nazisme et après, par exemple en R.D.A. où l'œuvre de Mozart était présentée comme uniquement "réaliste", ne fait "le poids" auprès de la récupération hitlérienne...

HEIDEGGER (suite)

Voici maintenant 14 ou 15 ans que se développent les polémiques relatives à l'engagement du philosophe allemand Heidegger dans le mouvement hitlérien et aux conséquences sur son œuvre de cette option idéologique. Certains nous disent que Heidegger n'avait notamment pas partagé l'antisémitisme des nazis, non plus que l'eugénisme cher à leur inspirateur français, Alexis Carrel. Or, le quotidien allemand Die Zeit (le Temps) a publié un article signé Lütger Lütkehaus, qui, dépouillant les œuvres complètes de Heidegger, a trouvé dans leur tome XVI des lettres de 1933 à 1935 où Heidegger prend, comme par hasard, la défense de l'hygiène raciale prônée par les nazis et...de l'eugénisme. On le vit même en avril 1934, en sa qualité de recteur, écrire au ministre hitlérien du Land de Bade qu'il souhaiterait trouver pour l'université de Fribourg un professeur d' "hygiène raciale".

Et dans la mesure où, en 1960, il envoyait un de ses livres, avec une amicale dédicace, au nommé Eugen Fischer, fondateur en 1927 puis directeur de l'Institut d'Hygiène Raciale, ne semble-t-il pas que sur ce plan ses convictions étaient solidement ancrées ? Et persistantes.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France..... 55,00 F
Etranger..... 60,00 F
Abonnement de soutien..... 80,00 F
Le numéro..... 10,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 1155 D 73

Imprimerie Multi Incomp Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60